COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

24 janvier 2001

<u>Demande d'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et d'agrément à l'usage des collectivités pour une présentation complémentaire</u>

- Les laboratoires THEA sollicitent l'inscription sur la liste les médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités et divers services publics de la spécialité suivante :

NAAXIA, collyre Flacon de 10 ml

en complément de la présentation en flacon de 5 ml.

Le conditionnement est adapté.

Le niveau de service médical rendu est important.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des médicaments remboursables aux assurés sociaux et sur la liste des médicaments agréés à l'usage des collectivités.

Taux de remboursement : 65 %